



**MAIRIE DE LANTENNE VERTIERE  
COMPTE RENDU DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 29 JUIN 2018**

L'an deux mille dix-sept, le 29 juin à 20h30, les membres du conseil municipal de LANTENNE-VERTIERE se sont réunis sous la présidence de Monsieur Thierry MALESIEUX, le Maire.

Présents : T MALESIEUX (a procuration d'Oriane MATHIAN), JJ VITTOT, C LEMONIER, G DECURE, S VANDENBUSSCHE, L CLERC, R DEBERNARD, R FASSETNET, F LAZERAT, K ODILLE, C SIMON, C TRIVELLIN.

Secrétaire de séance : Christophe LEMONIER

Une modification de l'ordre du jour est votée à l'unanimité. Le point 0 est rajouté à savoir «Décision modificative n°1»

**0 DECISION MODIFICATIVE N°1 :**

L'Etat nous a versé 835 € de trop concernant la Dotation Globale de Fonctionnement. Il faut donc rembourser cette somme en faisant un mandat au 7419/014. Les crédits prévus au chapitre 014 étant insuffisants, il y a lieu d'établir la décision modificative suivante :

- au 022 : - 835 €
- au 7419/014 : + 835 €

Les explications entendues, le conseil municipal approuve cette modification à l'unanimité.

**I AVIS DE LA COMMUNE SUR L'ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE A LA DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE DANS LE CADRE DES PROJETS EOLIENS DOUBS OUEST (SITES 1 ET 2) :**

Le conseil municipal est appelé à formuler un avis sur le projet et à adresser la délibération visée à Monsieur le Préfet au plus tard dans les quinze jours suivant la clôture de l'enquête.

Le Maire expose l'avancée de l'enquête publique en rappelant qu'elle se termine le 13 juillet et précise que la commune :

- souhaite s'associer et prendre sa part à la transition énergétique (réduction consommations et production d'énergie renouvelable).
- Les finances générées pourront compenser tout ou partie de la baisse des aides publiques (notamment DGF, aides spécifiques à projets communaux).

Ces mêmes finances seront orientées, dans la mesure du possible, vers l'aide aux habitants dans leurs projets orientés « développement durable ».

Après débats et délibération à bulletin secret, chaque conseiller ayant été mis en mesure de consulter le dossier d'enquête publique, le conseil donne un avis favorable pour l'ensemble des projets éoliens Doubs Ouest 1 et Doubs Ouest 2 par : 11 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention

## **II APPROBATION DE LA REVISION ALLEGEE DU PLU :**

Après présentation du compte rendu du rapport du commissaire enquêteur, qui ne présente aucune remarque, le conseil municipal approuve à l'unanimité la révision allégée du PLU pour le zonage de la nouvelle carrière de terre.

## **III CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LES TRAVAUX DU CIMETIERE :**

Des travaux d'aménagement et de mise en conformité aux normes d'accessibilité sont prévus au cimetière. Deux devis nous sont parvenus. Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir l'entreprise TP Guyon pour un montant de 25619,73 € HT. Mme Françoise LAZERAT ne prend pas part au vote.

## **IV CHOIX DES ENTREPRISES POUR LES TRAVAUX DE LA SALLE DES FETES :**

Il est envisagé de réaliser à la salle des fêtes des travaux de désamiantage, d'isolation de la toiture et de pose de panneaux photovoltaïques. Après étude des 4 offres qui nous sont parvenues, le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir :

- pour le désamiantage, isolation et toiture : l'entreprise CEIBAC de Dole pour un montant de 51712,72 € HT
- pour l'installation de panneaux photovoltaïques : l'entreprise SCED de Marnay pour un montant de 38050,99 € HT

## **V APPROBATION DES NOUVEAUX STATUTS DU SIEVO :**

Suite à la loi NOTre qui transfère les compétences eaux potable et assainissement à terme aux communautés de communes, le syndicat avait besoin de redéfinir la représentation de ces membres.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les nouveaux statuts du Syndicat Intercommunal des Eaux du val de L'Ognon.

## **VI QUESTIONS DIVERSES :**

- Les cellules de stockage des associations sont terminées. Un grand merci à Christian Trivellin pour son aide précieuse apportée à l'employé communal pour le montage des éléments.
- La commune envisage de restreindre l'accès au parking de la maison Garneret au seul locataire et utilisateur des lieux. Un panneau devra prochainement en informer les usagers sur les lieux.
- Dans le cadre de l'aménagement de la place de la fontaine, une réunion avec le bureau d'étude aura lieu le 04 juillet afin de préciser les modalités techniques du projet.
- Le foyer des Ban'nos a un nouveau président, M Gilbert CHEVRAND, nous lui souhaitons la pleine réussite dans ces nouvelles fonctions. Nous félicitons également le travail réalisé par Véronique GRANDPERRIN pour ces 10 années de présidence.
- 8 candidatures ont été reçues à la commune pour les travaux des jeunes d'été. Seul 5 candidats peuvent être accueillis. Un tirage au sort a donc été réalisé. Sont retenus : Océane Pernot, Camille Baverel, Julie Bouton, Tom Augoyard et Laura Simon.

La séance est levée à 23 h.